Le Département roule pour vous

En Côtes d'Armor, le vélo fait l'unanimité : sa pratique ne cesse de progresser sur notre territoire. Aussi, dans le cadre du schéma vélo départemental lancé en 2004, le Département a engagé un vaste programme de dynamisation des réseaux cyclables. En améliorant les infrastructures et en créant de nouveaux itinéraires, les Voies Vertes et les Véloroutes, il propose aux amateurs d'escapades touristiques et familiales de découvrir le département autrement, en toute sécurité.

L'aménagement de la Véloroute littorale EV4, illustre cet engagement fort. À proximité de votre parcours, vous pourrez découvrir une partie du patrimoine costarmoricain.

Pour votre sécurité et une balade agréable pour tous

- Respectez le code de la route et les autres usagers.
- Soyez prudents et vigilants, notamment au niveau des croisements.
- Réglez votre allure en maîtrisant votre vitesse à proximité des piétons sur les voies vertes ou des véhicules.
- Face à un cavalier, restez toujours bien visible pour ne pas surprendre ou effrayer le cheval.
- Veillez à ce que votre vélo soit bien équipé : pneus correctement gonflés, freins et feux en bon état de fonctionnement, kit de réparation, etc.
- Rendez-vous visible : signalez vos changements de direction et faites attention aux angles morts.

Le projet des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

Depuis 2001, la Région Bretagne, les quatre départements bretons, les gestionnaires des voies d'eau et les grandes agglomérations maillent le territoire de huit grands itinéraires multi-randonnées interconnectés les uns aux autres, sécurisés et balisés ! Ambitieux, ce projet dépasse les frontières de la Bretagne et s'ouvre à celles de l'Europe à travers le projet EuroVelo.

Véloroutes & Voies Vertes de Bretagne

Schéma régional et interdépartemental

À savoir

Les voies vertes
sont des aménagements en site propre réservés aux déplacements non motorisés. Elles sont destinées aux cyclistes, aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cavaliers.

Les véloroutes
sont des itinéraires pour cyclistes à moyenne et longue distance reliant des régions entre elles et empruntant des voies à faible trafic automobile et des sections voies vertes.

Les boucles locales et/ou liaisons d'accès aux sites d'intérêt départemental
sont des itinéraires de courte distance et, si possible, de faible dénivelé permettant de découvrir le patrimoine local d'intérêt départemental. Ils empruntent les petites routes communales et les routes à faible circulation automobile. Au-delà des liaisons présentées sur ce document, vous trouverez auprès des offices de tourisme du territoire des fiches descriptives de nombreuses autres boucles locales familiales.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : velo.tourismebretagne.com

L'EuroVelo "La Vélomaritime" de Plestin-les-Grèves à Tréméreuc

Un itinéraire vélo de 1500 km de La Manche à la Mer du Nord

Le tronçon d'itinéraire "Erquy - Tréméreuc" (60 km) fait partie intégrante de l'EuroVelo 4 "La Vélomaritime", un des huit grands itinéraires du schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne qui permet de relier Roscoff au Mont-Saint-Michel en longeant la côte nord-est de la Bretagne. En Côtes d'Armor, elle se déroule sur près de 260 km.

La Vélomaritime

De Roscoff en Bretagne, à Dunkerque, à la frontière Belge, la véloroute aménagée à plus de 90 % traverse des sites mythiques tels que la côte de Granit Rose, le Mont-Saint-Michel et sa baie, les Plages du Débarquement, les falaises d'Etretat, la Baie de Somme ou encore la côte d'Opale. Avec une part importante de voies partagées, c'est un itinéraire vélo idéal pour les cyclistes en recherche d'évasion, de défi, de découverte culturelle et gastronomique.

Pour en savoir plus :
www.lavelomaritime.fr

Accès et transports

Rennes : 1h14
Saint-Brieuc : 30 mn

Saint-Malo/Portsmouth
Roscoff/Cork
Roscoff/Plymouth

Paris/Lamballe : 2h08

Ligne 2 St-Brieuc/Fréhel/Plévenon
Ligne 14 St-Malo/St-Cast-Le-Guildo
Ligne 12 Dinan/Lancieux/St-Jacut-de-la-mer
Ligne 13 Dinan/St-Cast-Le-Guildo

Lignes de bus
Pour organiser vos déplacements en transports en commun en Côtes d'Armor, rendez-vous sur le site **www.mobibreizh.bzh**
Sur le réseau costarmoricain, les bus peuvent disposer de trois places en soute pour faire voyager votre vélo.
Réservez votre place impérativement au 0 810 22 22 22 la veille avant 17h.

Calculez vos itinéraires en train, car, bus, métro, tramway et bateau sur tout le territoire breton à partir du site **www.mobibreizh.bzh**

tibus division BREIZHGO Le réseau de transport de la Région Bretagne

Parking d'accès

Plévenon : parking situé dans le bourg, à côté de la salle polyvalente hexagonale, route du Cap (D34).
Matignon : parking situé dans le centre-bourg, place Rioust des Villes Audrains.
Créhen : quitter la D786 pour la D62, direction St-Jacut de la Mer. 800 m plus loin, prendre la première à gauche. Faites 1,5 km : le parking est à droite. C'est celui du château du Guildo.
Erquy : plage de Caroual : en arrivé au lieu-dit «Caroual », tournez à gauche aux feux tricolores. Le parking est situé derrière le camping, en bordure de plage.
Tréméreuc : le parking est situé sur l'aire de repos Rance-Frémur Côte d'Emeraude, sur la D766, entre Tréméreuc et Pleurtuit (35). Parcourez 1 km à vélo sur la véloroute voie verte (V2/V3) en direction du sud, jusqu'à l'intersection permettant de s'engager sur "La Littorale" ou EV4, Tour de Manche, à votre droite.

Hébergements : une marque nationale Accueil Vélo

Pour vos étapes, des hébergeurs ont été sensibilisés et référencés pour leur capacité à accueillir, à la nuité, et à moins de 5 km des véloroutes et voies vertes bretonnes, les clientèles touristiques itinérantes et en séjour. Ces hébergeurs ont le souci d'offrir des équipements et services adaptés aux besoins des touristes à vélo : local de stockage des vélos, transport des bagages, petits déjeuners matinaux…

Pour connaître la liste de ces hébergements adaptés, contactez les Offices de Tourisme ou visitez le site internet **rando.cotesdarmor.com**

À voir, à visiter le long du parcours

Le Cap Fréhel

Vaste plateau de grès culminant à 70 mètres au-dessus de la mer, le Cap Fréhel constitue le plus vaste ensemble littoral des côtes françaises. Ici, plus encore qu'ailleurs, la végétation a dû s'adapter aux conditions locales parfois extrêmes. L'ajonc, soumis aux vents violents et aux embruns, s'est développé en haut de falaise. Sur la lande tourbeuse, les linaigrettes forment des étendues cotonneuses et les rossolis, petites plantes carnivores, compensent la pauvreté des sols par la capture d'insectes. Sur les îlots et falaises continentales du Cap, l'ambiance sonore est surprenante : migrateurs ou sédentaires, de nombreux oiseaux marins y nichent : le fulmar boréal, les goélands, les mouettes et les cormorans, le guillemot de Troil et le petit pingouin. Le Cap Fréhel est aussi célèbre que son phare de 93 mètres et dont le feu porte à 110 km. Construit en 1950, il remplace l'ancien phare, bâti en 1847, détruit par les troupes allemandes lors de la dernière guerre mondiale.

Le Fort La Latte à Plévenon

Juché sur un cap rocheux de grès rose, ce château du Moyen-Âge a été souvent choisi comme lieu de tournages : "Les Vikings" de Richard Fleischer ou "Les Chouans" de Philippe de Broca. Aux 15e et 16e siècles, c'était un point stratégique puisqu'il se trouvait non loin des voies commerciales reliant Saint-Malo, la Normandie et les îles anglo-normandes. Si à partir de 1698 le château fut transformé en place forte sous les ordres de Louis XIV par un ingénieur de Vauban, il conserve encore le système défensif du 14e siècle. Courtines, tours, ponts-levis, oubliettes, donjon ont traversé les siècles.
Le Fort La Latte possède aussi un four à boulets (1793). Sur le chemin menant au château se dresse un menhir, baptisé "le doigt de Gargantua". La légende dit que le géant l'aurait perdu alors qu'il enjambait la Manche afin de rejoindre les côtes d'Angleterre.
On y trouve aussi la trace de son pied et de sa canne.
> Tél. 02 96 41 57 11
www.castlelalatte.com

L'estuaire de l'Arguenon

La zone de l'estuaire, mélange entre les eaux salées de la Manche et les eaux douces de l'Arguenon, peu profonde, riche en matières nutritives, accueille une vie très intense. Attirées par ce véritable garde-manger, les populations d'oiseaux fluctuent au fil des saisons. Avec un peu de patience, il est très amusant de les observer à marée montante ou descendante se nourrir dans les vasières, en particulier les limicoles, qui se servent de leur bec en forme de pince pour attraper leurs proies dans l'eau, dans la vase ou sous un caillou. Selon la longueur de leurs pattes, ces "échassiers", marchent dans l'eau plus ou moins profonde à la recherche de nourriture essentiellement constituée de petits poissons et de crustacés.

Le château médiéval de Gilles de Bretagne à Créhen

Le site départemental du Guildo se développe sur la rive droite de l'estuaire de l'Arguenon. Au cœur d'un espace naturel varié, le château fort du Guildo se lient sur un éperon rocheux et domine les alentours.
Il est bordé d'une hêtraie littorale au sud, d'une vasière au nord et offre un cadre privilégié pour l'observation du paysage. Les vestiges actuels du château datent principalement du 15e siècle mais des recherches archéologiques menées depuis 1995 ont permis de connaître l'existence d'une première maison forte sur le site dès le 11e siècle. Aujourd'hui, le visiteur peut découvrir le château avec son châtelet d'entrée, ses quatre tours d'angles reliées par de puissants murs, les courtines. Le logis du seigneur et les communs - cuisine, forge, écurie - s'appuyaient contre ces murs. Ayant subi les assauts de plusieurs guerres, le château a été progressivement abandonné et a servi de carrière de pierres après la Révolution. Il est propriété du Département depuis 1981.

Les marais maritimes de la Baie de Lancieux

La pointe rocheuse du Tertre Corlieu et le marais de Beaussais, acquis en 1999 par le Conservatoire du littoral et gérée par la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude, sont situés dans la baie de Lancieux. La physionomie particulière de ce site trouve son origine au Moyen-Âge lorsque les moines bénédictins de l'abbaye de St-Jacut souhaitèrent assécher les terres pour pouvoir les cultiver. Ils édifièrent ainsi des digues, creusèrent des canaux et construisirent des vannes pour drainer les terrains. Grâce à un vaste programme de restauration entrepris par le Conservatoire, le Tertre Corlieu et le Marais retrouvent aujourd'hui une remarquable flore et regorgent de nombreux hôtes à plumes. Au printemps, ils se couvrent de magnifiques orchidées. Les marais littoraux de la baie sont encore aujourd'hui le domaine du pacage, en particulier pour les vaches qui viennent brouter la "pétrolle" ou "obione", plante des prés-salés. Au marais de Beaussais, à Ploubalay, un sentier de découverte des polders permet de découvrir la beauté des lieux et de contempler la digue construite en 1754, constituée de vase séchée et de pierres taillées (documentation disponible à l'office de tourisme de Lancieux).

Des arbres aux silhouettes étranges

Ces formes d'arbres élevés et noueux très reconnaissables dans le paysage autour de la Rance et jusqu'au pays rennais sont spécifiques à la Bretagne : on les appelle les «ragosses».
Les arbres du bocage prennent ces formes verticales lorsque les branches sont coupées périodiquement, tous les sept à neuf ans (arbres émondés). La tête est supprimée sur la ragosse, si bien que les branches repoussent après avoir été coupées. À l'origine, cette pratique était due aux anciens baux ruraux entre le propriétaire et le fermier. Le tronc était récupéré par le propriétaire qui le transformait en bois de charpente ou en bûches et les branches revenaient au fermier qui en faisait des fagots, notamment pour le bois de chauffage. Il existait également une complémentarité entre le système agricole et le cycle d'émondage : la parcelle était en culture quand les branches étaient coupées et elle était pâturée quand les branches repoussaient procurant ombrage aux animaux. Depuis les années 50 et l'arrivée de la chaudière au fuel, cette pratique qui fait partie de l'identité des populations consciemment ou non, s'est maintenue même si le produit des «émondes» a été délaissé.
Aujourd'hui, elle est fortement remise en cause par la diminution du nombre d'exploitants, par manque de temps, mais aussi par manque de transmission du savoir-faire. Parce qu'elle appartient au système bocager, la ragosse apparaît comme un élément du paysage important à conserver et un élément de préservation de la biodiversité.
En vieillissant, le tronc de l'arbre forme des cavités qui deviennent des refuges pour certaines espèces d'oiseaux ou de petits animaux comme les chauves-souris.

La Baie de La Fresnaye

Les flots se retirent avec la marée découvrant les 2/3 des fonds de la Baie de La Fresnaye. L'immense estran large de 2 km et long de 6 est alors pris d'assaut hiver comme été par les pêcheurs à pied. Cette zone abritée, riche en plancton, a favorisé le développement de la conchyliculture. Le mode de culture des moules le plus répandu en Côtes d'Armor (98 %) est la culture de bouchots qui couvre 160 km de côtes. Cette technique consiste à capter les larves flottantes de moules sur des cordes pendant la période estivale. Les cordages en fibres végétales garnis de jeunes moules sont ensuite enroulés autour de pieux de chênes de 5 à 6 mètres appelés bouchots, entoncés dans le sédiment. Après seize mois de croissance, les moules se retrouvent sur les étalages des poissonniers de mai jusqu'à décembre. Dans la Baie de La Fresnaye, on élève aussi des huîtres mais en quantité moindre par rapport à l'ouest du département. L'activité conchylicole regroupe 32 concessionnaires et représente 27 foyers.

La vallée du Moulin de la Mer à Matignon

Ce vallon boisé est un exemple caractéristique des vallées côtières étroites de l'est des Côtes d'Armor. Dans ce petit espace très intime s'imbriquent des habitats naturels de grande valeur, des coteaux boisés, des zones humides et d'eau douce et des marais littoraux. La petite vallée abrite encore en son cœur les ruines d'un vieux moulin. À l'époque où celui-ci était encore en activité, des conditions naturelles favorables incitèrent les habitants des lieux à consacrer le plateau aux cultures agricoles et aux vergers. Ils surent exploiter les avantages de ce site en installant des troupeaux sur les prés salés.
Le phénomène des marées fut lui aussi exploité afin de produire de l'énergie. Ainsi, jusqu'en novembre 2004, un moulin à marée juché sur une digue barrait la vallée à sa jonction avec la Baie de La Fresnaye.
Pour information, un livret de découverte est disponible à l'office de tourisme du Pays de Matignon.

Les dunes et la station balnéaire de Sables-d'Or-les-Pins

En partie fermée au nord par une flèche dunaire, l'estuaire de l'Islet et la baie de Saint-Briec, le Cap d'Erquy pointe vers le large ses rochers déchiquetés de grès rose. Erquy forme avec Fréhel une série géologique composée de grès âgés de 460 millions d'années. Cette roche sédimentaire se présente sous forme de couches épaisses et régulières où alternent dépôts fins ou plus grossiers. Le "grès rose d'Erquy", affleurant sur la face sud du Cap où il fut exploité jusqu'au milieu du 20e siècle, est une roche très dure qui constitue une unité très originale pour le massif armoricain. Sur les hauteurs des lacs bleus, un sentier propose de découvrir la fabuleuse aventure humaine qui s'est déroulée sur le site, un parcours sur les traces des anciens carriers surnommés "les sabots rôpés" (livret disponible à l'Office de Tourisme).

Le Cap d'Erquy

Presque en limite Est de la baie de Saint-Brieuc, le Cap d'Erquy pointe vers le large ses rochers déchiquetés de grès rose. Erquy forme avec Fréhel une série géologique composée de grès âgés de 460 millions d'années. Cette roche sédimentaire se présente sous forme de couches épaisses et régulières où alternent dépôts fins ou plus grossiers. Le "grès rose d'Erquy", affleurant sur la face sud du Cap où il fut exploité jusqu'au milieu du 20e siècle, est une roche très dure qui constitue une unité très originale pour le massif armoricain. Sur les hauteurs des lacs bleus, un sentier propose de découvrir la fabuleuse aventure humaine qui s'est déroulée sur le site, un parcours sur les traces des anciens carriers surnommés "les sabots rôpés" (livret disponible à l'Office de Tourisme).

Les ouvrages d'art Harel de La Noë

L'itinéraire vélo La Littorale emprunte une ancienne voie ferrée qui reliait Yffiniac à Saint-Malo. Sur son parcours, deux ouvrages d'art ont été créés par l'ingénieur costarmoricain des Ponts et Chaussées, Harel de La Noë, pour franchir la vaste prairie humide de l'estuaire de l'Islet : le pont des marais (moins de 30 m de long) et la passerelle de la Côtière (150 m de long), la plus importante des passerelles subsistant dans le département. Ces deux constructions en béton armé préfabriqué font partie des 80 ouvrages conçus par l'ingénieur, chargé d'étude et de réalisation de 450 km de voies ferrées dans les Côtes du Nord. Le pont des marais présente la particularité d'avoir été réalisé en éléments à proximité du site puis assemblé à la manière d'un meccano. Non entretenus depuis l'arrêt de la ligne ferroviaire, les deux ouvrages ont nécessité des travaux de réparation afin d'assurer leur franchissement en toute sécurité, sans dénaturer leur architecture initiale.

Les moulins actionnés par les marées

Le nom de la Rance signifie «grand fracas». Il fait référence à la violence avec laquelle les eaux de la marée s'engouffraient deux fois par jour dans la ria de la Rance lorsque l'embouchure de l'estuaire n'était pas encore barrée par la construction de l'usine maréomotrice.
En raison de son très fort marnage de 12 mètres, la Rance de cette époque était bordée par de nombreux moulins. L'un de ces quinze moulins à marée est visible à Plouër sur Rance, près du port : le «moulin de la cale». Leur fonctionnement était simple : la marée montante ouvrait les portes pivotant sur la digue et remplissait le réservoir. Une fois plein, les portes se refermaient d'elles-mêmes. Au reflux, il suffisait de lever les vannes des «coursiers» pour que l'eau s'écoule et entraîne la roue du moulin. Très souvent, un moulin à vent était construit à proximité pour permettre au meunier de continuer à moudre lors des marées de faible amplitude (mortes-eaux).

Peinture de Jean Urvoy

Bienvenue sur le réseau costarmoricain des Véloroutes et Voies Vertes de Bretagne

SCHÉMA VÉLO DÉPARTEMENTAL

EV4 Véloroute Voie Verte régionale

La Vélomaritime

Erquy | Tréméreuc

SECTION N°5

Les Côtes d'Armor à vélo

Schéma vélo départemental

5 grands itinéraires aménagés en Côtes d'Armor par le Département.

> Cartes détaillées disponibles dans les Offices de Tourisme

Pour des renseignements complémentaires contactez vos Offices de Tourisme

Dinan Cap Fréhel tourisme
Tél. 0 825 95 01 22
infos@dinan-capfrehel.com
www.dinan-capfrehel.com

Informations randonnée détaillées sur le site internet
rando.cotesdarmor.com

Plus d'infos sur cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor le Département

SCHÉMA VÉLO DÉPARTEMENTAL
EV4 Véloroute Voie Verte régionale
La Vélomaritime
Erquy | Tréméreuc | Section 5/5
Panneau directionnel simple itinéraire EV4
Panneau itinéraire EV4 avec indications de destinations et de kilométrages
Panneau boucle locale
Panneau de liaison d'intérêt touristique départemental
Lannion
Paimpol
Plouha
Guingamp
St-Brieuc
Cap Fréhel
Dinan
St-Caradec
Point information tourisme
Édifice religieux
Château visitable
Parc, jardin visitable
Site archéologique
Ouvrage d'art
Maison Nature ou Maison de site
Site naturel
Point de vue
Km Distances
Grand Site de France
Commerces
Aire de service pour camping-cars
Parking
Arrêt de bus
Gare SNCF
Site de baignade
Port
Dénivelé important
Pied à terre
Prudence
Les Véloroutes et Voies vertes en Côtes d'Armor
Itinéraire revêtement sablé
Itinéraire partagé - sur route
Liaison ou boucle locale d'intérêt touristique, suivre
2 42 Saint-Malo - Arzal
3 Saint-Malo - Rhuys
4 EuroVelo - La Vélomaritime
Cap Fréhel
Anse des Sévignés
Le Fort La Latte
Ilot Saint-Michel
Plage du Guen
Cap d'Erquy
Domaine de Lanruen
Flèche dunaire de Sables d'Or les Pins
Les Hôpitaux
Sables d'Or les Pins
Pléhérel Plage (Vieux Bourg)
La Carquois
Plévenon
Aire de la Ville Oie
La Motte
Erquy
Plurien
Fréhel
La Passerelle de la Côtière et Le Pont des Marais
La Ville Ory
Plage de Caroual
Caroual
La Jannaie
Sainte-Aide
Grand Trécelin
Baie de la Fresnaye
Pointe du Châtelet
Pointe de Saint-Cast
Saint-Cast-le-Guildo
La Grande Plage
Pointe de la Garde
Port à la Duc
Vallée du Moulin de la Mer
Saint-Germain
Les Rochettes
La Chapelle
La Cour
Pléboulle
Le Houet
Pointe du Bay
Pointe du Décollé
Iles Agot
Pointe de la Garde Guérin
Iles Hébihens
Saint-Lunaire
Saint-Briac-sur-Mer
Dinard
ST-MALO
Saint-Malo
La Ville Berneuf
Dunes de La Ville Berneuf
Hillion ST BRIEUC
La Couture
Château de Bien Assis
Les Tertres Charbonnet
Montbran
Matignon
La Haute Ville
L'Hôpital
Sainte-Brigitte
Quatre Vaux
Pointe du Chevet
Plage du Rougeret
Saint-Jacut-de-la-Mer
Baie de l'Arguenon
Baie de Lancieux
Le Tertre Corlieu
Lancieux
Ille et Vilaine
La Richardais
Saint-Jouan-des-Guérets
La Chapelle aux Comtes
Saint-Jean
Le Puits Merpault
La Bouillie
Le Chemin Chaussée
Saint-Samson
Notre-Dame du Guildo
La Ville Gicquel
Château du Guildo
La Mettrie
Marais de Beaussais
Beaussais sur Mer
Ploubalay
Aéroport de Dinard-Pleurtuit
Pleurtuit
Le Minihic-sur-Rance
Bassin de la Rance
Saint-Suliac
Ruca
Hénanbihen
Saint-Pôtan
La Ville Mois
Trégon
La Hamonnais
Bois de Coron
Hénansal
Saint-Lormel
Largentaye
Créhen
Saint-Cadreuc
Le Tertre Bonnier
Tréméreuc
Langrolay-sur-Rance
Le bois de la Rigourdaine
La Ville-ès-Nonais
ST-MALO
Saint-Denoual
Pluduno
La Ville Beuve
Plessix-Balisson
Pleslin-Trigavou
Plancoët
Nazareth
La Rougerais
Mégalithes du Champ des Roches
Trigavou
Plouër-sur-Rance
Le Port Saint-Hubert
Quintenic
Saint-Aaron
Landébia
Bois de St Denoual
Forêt de St-Aubin
Forêt de la Hunaudaye
La Morgandais
Languenan
Evran RHUYS ARZAL
Km
0 1 2 3
Cartographie ACTUAL - +33 (0)3 25 71 20 20 - W4956
REPRODUCTION INTERDITE SAUF AUTORISATION - 03/19
http://www.actual.tm.fr - actual@actual.tm.fr